**Jean Pierre SERAN**

**Apt 64 Les Tuilières**

**2 rue Jacques Decomble**

**31200 Toulouse**

**Tel : 05.61.48.99.58 Annette LAIGNEAU**

**Adjointe au Maire**

**Chargée de l’urbanisme**

**Hôtel de ville**

**Place du Capitole**

**Toulouse.**

Toulouse le 07 décembre 2016

Ciné Borderouge :

Madame je sais que vous faites un travail efficace, mais vous ne pouvez être au courant de tout.

Je suis l’ancien Président du Comité de quartier de Borderouge dont j’ai cessé l’activité et nous avons eu l’occasion de converser lors d’une réunion au Capitole.

Le Ciné Borderouge va être construit, nous l’attendons depuis 2009, vous avez délivré le permis. Certes nous apprécions de voir sa construction débuter mais nous ne voudrions pas devoir intervenir pour protéger le mûrier en bordure de terrain face à la ferme Niboul.

Vous ne le savez peut être pas mais tous les mûriers sont protégés par une loi du 4 février 1941 qui permet de poursuivre au pénal ceux qui se rendent coupables d’en abattre un.

Je sais bien sûr que l’élu n’est pas responsable des travaux, mais il se doit à des recommandations.

Déjà nous avons dû intervenir en urgence devant les médias le 29 mai 2012 pour empêcher un élagage sauvage au tracto-pelle lors de la construction du parking. Le Maire de l’époque Pierre Cohen alerté nous avait répondu que l’arbre serait préservé.

Certains habitants s’inquiètent d’un nouveau risque aujourd’hui, or même redevenu citoyen lambda si ce malheur survenait je saisirai la justice.

Veuillez agréer Madame mes meilleures salutations

 Jean Pierre SERAN





